



<http://www.fnsea.fr>

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

11, rue de la Baume, 75008 PARIS – Tél. : 01.53.83.47.47 – Fax : 01.53.83.48.48

n/réf : SYN1812659EB-SL

Paris, le 12 avril 2018

A Mesdames et Messieurs les Présidents de
FDSEA / FRSEA / AS

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Dans le cadre des débats en cours à l'Assemblée nationale sur le projet de loi EGA, nous voulons exprimer notre inquiétude, notre mobilisation et notre exigence. En cinq mots : « Des prix, pas des charges ! ».

Sur le titre 1, consacré aux prix et à la répartition de la valeur, si l'orientation est bonne, nous devons absolument améliorer la rédaction pour sécuriser les avancées obtenues. Tant que la loi n'est pas adoptée, nous ne pouvons être certains de rien et pouvons tout perdre. Nous devons maintenir la pression pour transformer l'essai.

Mais soyons lucides : on tente de nous amadouer sur le titre 1 pour mieux nous poignarder avec le titre 2 ! Or, nous l'affirmons avec force : la reconquête du prix ne justifie pas la hausse des charges !

Séparation de la vente et du conseil, augmentation de la redevance pour pollution diffuse, CEPP non applicable avec la séparation vente/conseil, interdiction des rabais, ristournes et remises, retrait de substances actives et de produits phytos, instauration de zones de non-traitement riverains et biodiversité : tout cela se chiffre en centaines de millions !

A ces mesures s'ajoutent les projets d'interdiction de commercialiser des œufs issus de poules pondeuses élevées en cage, d'interdiction de l'élevage de lapins en cage et de la limitation de la durée de transport des animaux vivants.

Hausse des charges et multiplication des contraintes : le nouveau monde ressemble à s'y méprendre à l'ancien ! Nous ne pouvons pas l'accepter. Ce n'est pas à nous, agriculteurs, de combler les trous dans la raquette du budget de l'Etat !

.../...

A défaut des études d'impact du Gouvernement que nous attendons toujours, nous avons fait notre propre étude d'impact dont voici les premiers résultats :

- Des mesures déjà certaines :
 - ✓ Retour en arrière sur la baisse de 7 points des cotisations Maladie : 120 millions d'euros
 - ✓ Prélèvement de 4,2% sur le 1er pilier pour compenser les promesses budgétaires non tenues : 600 millions d'euros

- Des mesures à venir si nous laissons faire :
 - ✓ Suppression du CICE sans compensation pour les employeurs de saisonniers : 100 à 120 millions d'euros
 - ✓ Suppression de l'exonération de Taxe d'apprentissage : 30 millions d'euros
 - ✓ Augmentation de la redevance pour pollution diffuse : de 0 à 200 millions d'euros
 - ✓ Séparation vente conseil du conseil d'intervention : de 600 millions d'euros à 1,2 milliards
 - ✓ Conseil annuel d'une journée et demie : 300 millions d'euros
 - ✓ Interdiction des rabais, ristournes, remises : hausse des prix des phytos
 - ✓ Instauration de zones de non traitement riverains et biodiversité : près d'un million d'ha potentiellement retirés de la production
 - ✓ Retrait de substances actives et de produits phyto : distorsion communautaire inadmissible

Aussi, nous vous appelons à rencontrer vos députés en urgence pour un ultime rappel à l'ordre extrêmement ferme. S'ils ne comprennent pas le message, d'autres actions pourront être organisées...

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Jérôme DESPEY



Secrétaire Général

Christiane LAMBERT



Présidente